

1 - LES INGRÉDIENTS POUR UN CODÉVELOPPEMENT TERRITORIAL RÉUSSI

La confiance et la bonne compréhension mutuelle entre l'ensemble des partenaires engagés dans un processus de codéveloppement territorial est la clef de son succès.

Pour les faire advenir, Énergie Partagée recommande trois principes :



Une vision claire de la place de chacun, tant de son rôle que de ses intérêts (économiques, politiques, stratégiques), doit être établie dès le départ.



La prise de risque de chacun doit être reconnue par tous pour servir à une juste répartition de la valeur créée.



Les coûts et la répartition de la valeur doivent faire l'objet d'une **communication transparente**.

De plus, de manière spécifique aux projets citoyens d'ENR (cf. encadré), **Énergie Partagée recommande les pratiques suivantes :**



Veiller aux retombées économiques locales par la priorisation des prestations locales, et le recours à l'investissement citoyen ¹.



Dédier des moyens suffisants à la pédagogie et la montée en compétences des partenaires.²



Prévoir une gouvernance démocratique en définissant, dans le partenariat puis dans la société de projet, des modalités de prise de décision qui permettent de prendre collectivement toutes les décisions, en recherchant l'unanimité dans l'instance de pilotage entre partenaires et une maîtrise des décisions importantes par le territoire à court et long terme.



Encadrer l'évolution de l'actionariat de la société, dès sa création.

Un projet citoyen

Plus que tout autre projet, un projet citoyen, au sens d'Énergie Partagée, doit prendre en compte le territoire tout au long de sa vie en :



- Menant des actions pour ancrer localement le projet, intégrer les compétences locales (en prestations et en gouvernance) et financer localement le projet,
- Menant un dialogue étroit et continu avec tous les acteurs du territoire,
- Prévenant tout impact environnemental sur des enjeux locaux essentiels.

¹ Énergie Partagée, « Etude statistique de terrain, Les retombées économiques locales des projets citoyens », Décembre 2019.

² Cf. [Les formations et supports d'Énergie Partagée](#).